

12 oct 2007 -11:30

Appartient à Conseil des ministres du 12 octobre 2007

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

Attribution d'un marché public pour la stabilisation et la maintenance de l'application informatique MeSeA

Attribution d'un marché public pour la stabilisation et la maintenance de l'application informatique MeSeA

Le Conseil des ministres a autorisé le ministre de la Santé publique, M. Didier Donfut, à établir un contrat avec la firme CeGeKa pour la stabilisation et la maintenance au niveau du hardware, du software de l'application informatique MeSeA. MeSeA est l'application centrale de la nouvelle Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS). Elle a été introduite fin 2005 et a pour but de faire en sorte que l'enregistrement des médicaments et de toutes les modifications se fassent de manière électronique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe